Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

ACADEMIE : SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U11 – TRAVAUX COURANTS – Coeff. : 5 - 2 heures

N° CANDIDAT : CENTRE :	Barème et Notation	
BOUQUET LIÉ - 40 points		/40
• Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Esthétique • Technique de la réalisation	/5 /5 /10 /20	
COMPOSITION piquée, racinée ou auto-bloquée – 60 points		/60
• Respect du sujet • Utilisation optimale et adaptée des végétaux, des matériaux et accessoires • Maîtrise des techniques utilisées • Esthétique	/10 /5 /30 /15	
Observations :	TOTAL	/100
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	NOTE (*)	/20

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

ACADEMIE : SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

EPREUVE E1 – FLEURISTERIE (épreuve ponctuelle)

U1.2. – ARRANGEMENT COMPLEXE – Coeff. : 5 - 1 heure 30

N° CANDIDAT : CENTRE : Critères d'évaluation	Barème et Notation
• Pertinence du choix des végétaux optimale et adaptée des végétaux	/5
• Respect du sujet et de ses contraintes	/30
• Mises en œuvre de différentes techniques de travail	/30
• Créativité, originalité et esthétique du travail floral	/20
• Exploitation de sujet	/5
• Mise en valeur des végétaux	/10
TOTAL	/100
Observations :	NOTE (*) /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

ACADEMIE : SESSION 2013

ÉPREUVE E1 – FLEURISTERIE

U 1.3. CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN TRAVAIL FLORAL

Coeff. 7 Durée : 3 heures

N° CANDIDAT : CENTRE :	Barème et notation
Critères d'évaluation	
• Réalisation d'une esquisse ou d'un croquis du support et de son fleurissement	/05
• Justification par écrit des choix opérés (végétaux, style, technique, couleurs, textures…)	/05
• Construction d'un support et adéquation du travail floral/ support	/30
• Mise en œuvre de différentes techniques de travail et leur maîtrise	/40
• Créativité- Imagination et expression artistique	/40
• Gestion de la matière d'œuvre	/20
TOTAL	/140
Observations : *Le non-respect des « consignes au candidat » entraînera des pénalités à hauteur totale maximale de 30 points.*	NOTE (*) /20
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	

(*) la note proposée est la résultante d'un consensus entre les co-évaluateurs

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel Réseau SCEREN

ACADÉMIE : SESSION 2013

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
ÉPREUVE E3 - COMMERCIALISATION – NÉGOCIATION
(épreuve ponctuelle orale)
U 3.1. – Organisation et Négociation - Coeff. : 4 - 45 minutes

CANDIDAT : N° : **CENTRE :** **JURY N°**		**Evaluation du dossier : Coeff. 1** **Entretien/Négociation Coeff. 3**
Rappel : *L'absence de dossier ou sa remise hors délai entraîne la note 0 à la sous-épreuve U 31*		
A. Évaluation du dossier		**/ 20**
• Présentation informatisée du dossier		/ 3
• Esthétique d'ensemble du dossier		/ 3
• Pertinence des contenus		/ 10
• Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire, style, syntaxe, clarté de l'expression)		/ 4
• Pénalisation éventuelle		-
B. Entretien		**/ 60**
• **Présentation de la proposition commerciale** *(15 minutes maximum – ne pas interrompre le candidat)*		
· Qualité de la communication verbale et non verbale		/ 5
· Utilisation du vocabulaire professionnel		/ 5
· Mise en valeur de la proposition commerciale		/ 5
· Qualité de présentation du devis		/ 5
• **Négociation (30 minutes maximum)**		
· Aptitude au dialogue		/ 5
· Aptitude à conduire un questionnement		/ 5
· Aptitude à répondre aux objections et pertinence des arguments avancés		/ 10
· Aptitude à conclure		/ 5
· Aptitude à expliciter l'organisation de son travail		/ 5
· Aptitude à analyser des problèmes techniques et/ou organisationnels		/ 10
Observations :	**TOTAL A + B**	**/ 80**
NOMS des membres de la commission d'évaluation et signatures	**NOTE : / 20**	

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.